Interpellation présentée par le député : M. Stéphane Florey

Date de dépôt :23 mars 2011

## Interpellation urgente écrite

Trois mille cent trente-six frontaliers de plus en 2010 et touj ours autant de chômeurs genevois: les dema ndeurs d'emploi genevois sont-ils incom pétents ou l'Office ca ntonal de l'em ploi ne parvient-il pas à les intégrer au marché du travail°?

Mesdames et Messieurs les députés,

Avec 6,8% de sa population active au chômage en février 2011, le canton de Genève connaît un taux de chômage presque deux fois plus élevé que le taux national (3,6% en février 2011). Malgré un contexte économique qualifié par tous les analystes de fa vorable et une conjoncture économique excellente, le taux de chômage dans le canton ne faiblit pas de manière significative. Ce sont environ quinze mille personnes résidant à Genève qui ne parviennent pas à t rouver d'emploi et qui se se ntent délaissées et humiliées par nos autorités lorsqu'elles apprennent que même certains services publics, collectivités ou établissements publics autonomes embauchent directement des col laborateurs à l'étrange r et s'abstiennent d'annoncer un poste vacant à l'Offfice cantonal de l'emploi.

Alors que le no mbre de chômeurs stagne aux alentours de quinze mille personnes, le no mbre de travailleurs frontaliers progresse - d'après les chiffres de l'Observatoire statistique transfrontalier - de cinquante-trois mille huit cent soixante-six à fin 2009 à cinquante-sept mille deux personnes à fin 2010. On peut, par ailleurs, se demander comment le marché du travail est parvenu à absorber plus de trois mille frontaliers en 2010 alors que le nombre total d'emplois du canton n'a crû pendant ce laps de temps « que » de 1'300 unités à 277'200 emplois. En outre, fait inquiétant, la durée moyenne du chômage dans le canton de Genève continue à progresser°! Dans ce contexte,

IUE 1187 2/2

on peut se poser la question de savoir si les efforts déployés par l'Office cantonal de l'emploi, en vue de l'intégration des chômeurs locaux au marché du travail, sont adéquats ou s'ils mériteraient d'être accrus.

De plus, alors que la croissance économique de notre canton ne se traduit malheureusement pas pa r une diminution du nombre de pers onnes au chômage, la population ressent concrètement les effets négatifs de celle-ci avec la crise du logement et la hausse de loyers.

Enfin, l'argument d'un manque de personnel qualifié à Genève doit être rejeté puisqu'à Genève la proportion de personnes titulaires d'un diplôme de formation tertiaire est plus élevée que dans le reste du pay s. Quant à l'économie genevoise, cette dernière semble être suffisamment diversifiée pour offrir des emplois à nos chômeurs et, réciproquement, les compétences de ces de rniers devraient convenir aux e ntreprises sans qu'elles aient à recruter à l'étranger.

Ma question est la suivante :

L'Office cantonal de l'emploi envisage-t-il de redoubler ses efforts afin d'intégrer les demandeurs d'emploi genevois au marché du travail et ainsi faire baisser le taux de chômage, plutôt que de laisser des travailleurs frontaliers accaparer les emplois°?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.